

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2017.

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de Georges GERIN, Maire.

Présents : Georges GERIN ; Liliane MASNADA ; Philippe REVEL ; Jacqueline ROSSI ; Gérard CHAPOT ; Henri DUCARRE ; Christine BRUYAT ; Florent PAILLÉ ; Yves WITKOWSKI ; Maxime MALJOURNAL ; Isabelle KOUDOUOVOH.

Absents excusés : Christelle DUCHATEAU (procuration à Florent PAILLÉ).
Adeline DEBREUILLE (procuration à Isabelle KOUDOUOVOH).
Evelyne REY (procuration à Liliane MASNADA).

Jacqueline ROSSI et Maxime MALJOURNAL ont été nommés secrétaires de séance.

M. le Maire demande à rajouter à l'ordre du jour le point suivant: demande de subvention exceptionnelle par l'Amicale Sportive.

Accord du conseil.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2017.

Christine BRUYAT demande que soient rajoutés au point n° 9 (Subventions à Virieu Animations et à l'Harmonie l'Arène), les propos qu'elle a tenus lors du précédent conseil municipal, à savoir qu'elle est favorable à la subvention de 3 000 € pour Virieu Animations :

- pour financer le feu d'artifice,
- pour pallier la non reconduction de la subvention de la Communauté de Communes Bugey Sud,
- pour participer aux frais engendrés en particulier par les contraintes de sécurité.

Suite à cette précision, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. VENTE DU BATIMENT « ECOLE DE SOREMONT ».

M. le Maire rappelle que dans le cadre du projet de regroupement des écoles, le conseil municipal a validé le principe de la vente du bâtiment de l'école de Sorémont. Il indique que les 3 familles qui étaient intéressées par le bâtiment ont confirmé par courrier leur volonté d'achat pour un prix de 250 000 € net vendeur et 15 000 € de frais d'agence. Elles souhaitent signer rapidement un compromis de vente.

Il précise que pour pouvoir procéder à cette vente, il faut demander l'accord du Préfet pour la désaffectation du bâtiment puis le transférer dans le domaine privé de la commune. Une demande de désaffectation a été faite au Préfet de l'Ain et nous sommes dans l'attente d'une réponse. Un avis favorable pour le regroupement des écoles a déjà été émis par l'Inspection d'Académie pour le regroupement des écoles sur le site des Pelands. Ces démarches administratives nécessiteront la prise de deux délibérations lors d'un prochain conseil.

M. le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la vente du bâtiment aux trois familles qui ont fait cette proposition et de lui donner pouvoir afin de signer le compromis de vente et tout document nécessaire.

Vote : pour à l'unanimité.

3. AVIS SUR LE PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE (P.D.I.P.R).

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'article L. 361-1 du code de l'environnement relatif au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R).

Il précise que les itinéraires en projet d'aménagement pour accueillir des randonneurs sur la commune ne sont pas totalement inscrits à ce Plan. Il présente une proposition de mise à jour qui a été élaborée par la Communauté de Communes BugeySud sur le territoire de la commune.

Il propose d'émettre un avis favorable à celle-ci et de donner son accord à l'inscription des voies communales et chemins ruraux figurant dans ce projet.

Vote : pour à l'unanimité

4. TARIFS CANTINE, GARDERIE ET TRANSPORT SCOLAIRES.

Philippe REVEL rappelle les tarifs cantine, garderie et transport scolaires pour l'année scolaire 2016/2017 :

Garderie	1 € la ½ heure, par enfant, de 1 à 10 tickets achetés par semaine
	0.90 € la ½ heure, par enfant, à partir de 11 tickets et plus achetés par semaine
Repas + garderie (pour les familles de 1 et 2 enfants)	5 €
Repas + garderie (pour les familles de 3 enfants et plus)	3.50 €
Transport scolaire (pour les familles de 1 et 2 enfants)	26 €/trimestre
Transport scolaire pour les familles de 1 et 2 enfants pour Domaine Clairefontaine et Route d'Hauteville.	15 €/trimestre
Transport scolaire (pour les familles de 3 enfants)	20 €/trimestre
Transport scolaire (pour les familles de 3 enfants) pour Domaine Clairefontaine et Route d'Hauteville.	12 €/trimestre
Transport scolaire pour le 4ème enfant et les suivants	Gratuit

Il propose de conserver ces tarifs pour l'année scolaire 2017/2018.

Il rappelle les horaires suite au passage à la semaine de 4 jours à compter de la rentrée 2017 : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h15.

Il indique que le retour à la semaine de 4 jours et les nouveaux horaires ont été acceptés par l'Inspection d'Académie.

M. le Maire rappelle que les tarifs des repas facturés par le Croqu'Ain sont maintenus pour cette année.

Vote : pour à l'unanimité.

5. DEMANDE DE SUBVENTION PAR L'AMICALE SPORTIVE.

M. le Maire indique qu'un nouveau bureau de l'Amicale Sportive a été constitué lors de l'Assemblée Générale du 23 juin 2017 avec pour mission initiale la création d'une école de football pour les enfants de 6 à 12 ans. C'est un projet sérieux, porté par d'anciens footballeurs. A ce jour, entre 20 et 30 jeunes sont intéressés.

Il présente au Conseil Municipal une demande de subvention exceptionnelle de 1 500 € pour le démarrage de leur activité.

M. le Maire indique que des travaux de réhabilitation (toiture, sanitaire, électricité) vont être réalisés sur les vestiaires du stade pour réparer les dégâts causés par différents actes de dégradation et de vandalisme.

Vote : pour à l'unanimité.

6. QUESTIONS DIVERSES.

Christine BRUYAT demande si la contre-proposition faite au gérant du « Bistrot de la Gare » a été acceptée. M. le Maire indique qu'à ce jour aucune réponse n'est parvenue en mairie et que la date butoir est le 20 août.

7. INFORMATIONS DIVERSES.

1) Philippe REVEL indique que les classes mobiles ont été installées avec mise en place de l'électricité, d'internet et du téléphone. Le déménagement de l'école de Sorémont est en cours.

A l'heure actuelle, tout est dans les temps et tout se passe de la façon la plus simple et la plus sérieuse possible.

Il précise que seule la classe mobile la plus petite sera en fonctionnement cet hiver et que la salle de garderie accueillera la deuxième classe de Sorémont.

2) Jacqueline ROSSI indique que les fenêtres et les volets de la Résidence sont en cours de changement.

La séance est levée à 20h.